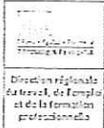


BULLETIN DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ D'UN PRESTATAIRE DE FORMATION
(art.L.6351-1 à L. 6351-8 et R. 6351-1 à R. 6351-8 du code du travail)



Service régional de contrôle de la formation professionnelle

DIRECCTE - CONTRÔLE

NUMÉRO DE DÉCLARATION (Cadre réservé à l'Administration) _____
 Date de délivrance 28032011 Nombre émise 93060670106 Fiche n° A M

Vous déclarez le siège social (cocher la case) Renseigner tous les cadres sauf B
 Vous déclarez un établissement d'un siège social déjà déclaré (cocher la case) Renseigner tous les cadres

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT
 Dénomination, sigle et adresse
Blue Highland Patrimoine
25 Boulevard Emmanuel Rouquier
l'Émeraude 06130 GRASSE
tel 04933421194 Fax 0331701606
 e-mail danielmaivet@yahoo.fr
 N° SIRET 42491871200045 CODE NAF 4319
 Si adresse postale différente, dénomination et adresse postale

B. IDENTIFICATION DU SIÈGE SOCIAL DE L'ÉTABLISSEMENT DÉCLARANT
 Dénomination, sigle et adresse
 N° SIRET _____
 Numéro de déclaration d'activité de siège social _____

C. ACTIVITÉ DU DÉCLARANT
 Date de signature de la convention ou du contrat joint à l'appui de la demande de déclaration 07032011
 Date de début de l'exercice comptable 01/04/2011 Date de fin de l'exercice comptable 31/12/2011
 Si vous avez déjà eu une activité de formation professionnelle, selon numéro de déclaration _____
 Activité principale (en chif.) _____

D. STATUT DU DÉCLARANT (Mettre une croix dans la case correspondante)

Travailleur indépendant <input checked="" type="checkbox"/>	1.010	Groupement d'intérêt économique <input type="checkbox"/>	1.120	Organismes du ministère en charge de la santé <input type="checkbox"/>	2.160
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) <input type="checkbox"/>	1.015	Autres privés <input type="checkbox"/>	1.140	Organismes du ministère en charge de l'agriculture <input type="checkbox"/>	2.160
Société à responsabilité limitée (SARL) <input type="checkbox"/>	1.020	Précisez : _____		Organismes consulaires (CCI) <input type="checkbox"/>	2.201
Société anonyme (SA) <input type="checkbox"/>	1.030			Organismes consulaires (chambres de métiers) <input type="checkbox"/>	2.207
Société en nom collectif (SNC) <input type="checkbox"/>	1.040			Organismes consulaires (chambres d'agriculture) <input type="checkbox"/>	2.208
Commandite simple <input type="checkbox"/>	1.050	Organismes du ministère en charge de l'éducation nationale <input type="checkbox"/>	2.150	Autres privés <input type="checkbox"/>	2.240
Commandite par actions <input type="checkbox"/>	1.060	Greta <input type="checkbox"/>	2.151	Précisez : _____	
Société civile <input type="checkbox"/>	1.070	Hors Greta <input type="checkbox"/>	2.152		
Association loi de 1901 ou de 1908 <input type="checkbox"/>	1.100	Supérieur <input type="checkbox"/>	2.153		
Association agricole (loi de 1884) <input type="checkbox"/>	1.110	CNAM <input type="checkbox"/>	2.160		
Société coopérative <input type="checkbox"/>	1.121	CNEC <input type="checkbox"/>	2.170		

E. CATÉGORIE INSTITUTIONNELLE DU PRESTATAIRE (voir nomenclature/catégorie institutionnelle des prestataires de formation au verso) D13

F. NOMBRE DE PERSONNES DISPENSANT DES HEURES DE FORMATION À LA DATE DE LA DÉCLARATION PAR STATUT

Travailleurs indépendants	_____
Salariés sous contrat de travail à durée indéterminée	_____
Salariés sous contrat de travail à durée déterminée	_____
Formateurs occasionnels salariés dont l'activité de formation est inférieure à 30 jours par an	_____
Bénévoles	_____

G. SPÉCIALITÉ(S) DE FORMATION DISPENSÉE(S) AU TITRE DE LA PREMIÈRE CONVENTION OU DU PREMIER CONTRAT (voir liste des codes par spécialités indiquée au verso)

Économie 1.22
Droit 1.23
Sciences politiques 1.24
Commerce 2.19
Vente 2.19
Finances 3.13
Assurance 3.13
Comp. habilité 3.14
Gestion 3.14
Économie et activités domestiques 4.22

Précisions éventuelles pour les domaines de formation : _____
 Avez-vous d'autres activités que celles de dispenser des actions de formation ? Si OUI, lesquelles ?
Assureur - Conseil - Courtier en Assurance

H. PERSONNES AYANT UNE FONCTION DE DIRECTION OU D'ADMINISTRATION DU PRESTATAIRE DE FORMATION

- Nom, prénom et qualité : MANLVEZ Daniel
Formateur et courtier
- Nom, prénom et qualité : Assurance
- Nom, prénom et qualité : _____
- Nom, prénom et qualité : _____

Nom du signataire : MANLVEZ
 Qualité : Formateur - Assureur - Conseil
 À : Grasse le 07 Mars 2011
 Signature : _____

Cachet du déclarant
 Blue Highland Patrimoine
 25 Bd Emmanuel Rouquier
 L'Émeraude 06130 GRASSE

Cachet de l'Administration
 DIRECCTE PACA
 23-25 Rue Bords
 13285 MARSEILLE Cedex 09

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Direction régionale du travail,
de l'emploi et de la formation
professionnelle

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service régional de contrôle

23 / 25 rue Borde

13285 MARSEILLE CEDEX 08

Le Chef de service
à

BLUE HIGHLAND PATRIMOINE
25 BOULEVARD EMMANUEL ROUQUIER
L'EMERAUDE
06130 GRASSE

Marseille, le jeudi 31 mars 2011

Affaire suivie par : C. BURGARELLA
Réf. : CB/cc

Mél : dr-paca.controle-fp@travail.gouv.fr

www.sdtefp-paca.travail.gouv.fr

Objet : Déclaration d'activité d'un prestataire de formation

Permanence téléphonique :

le lundi de : 13h45 à 16h45
et le vendredi de 9h00 à 11h45

PJ : un feuillet

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous délivrer, ci-joint, un feuillet comportant le numéro d'enregistrement de votre déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6 du code du travail.

Ce numéro ne doit en aucun cas être considéré comme un agrément. Il doit figurer sur vos conventions, contrats de formation professionnelle, bons de commande ou factures sous la forme :

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 06 06708 06 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

Si vous le mentionnez sur un document publicitaire, il ne peut apparaître, en application de l'article L. 6352-12 du code du travail, que sous la seule forme :

« enregistré sous le numéro 93 06 06708 06. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».

Par ailleurs, toute modification de l'un des éléments de la déclaration (dénomination, objet social, statut juridique, dirigeants, adresse) ainsi que la cessation d'activité devront faire l'objet d'une communication à l'administration qui vous a délivré le numéro dans un délai de trente jours en vue d'établir une déclaration modificative.

En application de l'article L.6351-6 3° alinéa du code du travail, la déclaration devient caduque lorsque les bilans pédagogiques et financiers ne font apparaître aucune activité de formation au titre de deux années consécutives ou lorsque ces bilans n'ont pas été adressés au service régional de contrôle pendant la même période

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P/o Le chef du service régional de contrôle
de la formation professionnelle,


Alain BARREAU

Nouvelle adresse à partir du 29 novembre 2010:
23/25, rue Borde
13285 Marseille cedex 08
Téléphone : 04.86.67.32.00
Télécopie : 04.86.67.32.01



Service Info Sirene
09 72 72 6000
0,15 euros / mn

Service Statistique Répertoire SIRENE

Pour toute demande de rectification, écrivez à :

INSEE, DR DE PROVENCE-ALPES-COTES D'AZUR
SIRENE, Service Statistique
17 RUE MENPENTI
13387 MARSEILLE CEDEX 10

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

Avis en date du 30 avril 2010

Description de l'entreprise	Entreprise active au répertoire Sirene depuis le 05/10/1999
Identifiant SIREN	424 918 712
Identifiant SIRET du siège	424 918 712 00045
Nom	MANIVET
Prénoms	DANIEL ROGER PIERRE
Activité Principale Exercée (APE)	4619B - Autres intermédiaires du commerce en produits divers

Description de l'établissement	Etablissement actif au répertoire Sirene depuis le 01/01/2010
Identifiant SIRET	424 918 712 00045
Enseigne	BLUE HIGHLAND FINANCE
Adresse	MONSIEUR DANIEL MANIVET D.M.AUDIT ET FORMATION 25 BD EMMANUEL ROUQUIER 06130 GRASSE
Activité Principale Exercée (APE)	4619B - Autres intermédiaires du commerce en produits divers

Important : A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

Avertissement : aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.